

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt juin, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de Pouldergat, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gaby Le Guellec, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 15

Convocation du 12 juin 2014

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

LE GUELLEC Gabriel, MEYER Thomas, CARNEC André, CELTON Marie-Agnès, GONIDEC Anthony, GRIFFON Delphine, GUICHAOUA Maxime, HENAFF Andrée, KERVAREC Ronan, LE MEUR Johann, LUCAS Isabelle, MESCAM Jean-Marc

Absents excusés : SIMON Marie-Louise, ORISINI Catherine, LE BERRE Virginie

Procuration : SIMON Marie-Louise à KERVAREC Ronan, ORSINI Catherine à MEYER Thomas, LE BERRE Virginie à GONIDEC Anthony.

Secrétaire : HENAFF Andrée

Lotissement communal de Kroas hent Kerguelen : convention de servitudes avec ERDF

Il s'agit d'une convention de servitudes qui confère à EDF les droits nécessaires à la réalisation d'une canalisation souterraine de 1,20 m de profondeur, sur une longueur de 55 mètres dans la parcelle cadastrée section YA n° 207 (assise du nouveau lotissement communal de Kroas hent Kerguelen). Cette canalisation recevra la ligne HTA qui borde actuellement le terrain concerné en aérien, celle-ci sera supprimée. Le coût est de l'ordre de 41 000 €.

M. le Maire donne lecture de la convention de servitudes à intervenir avec ERDF et présente le plan au 1/250^{ième} qui y est annexé.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le projet de convention présenté
- AUTORISE le Maire à signer la convention de servitudes présentée

Lotissement communal de Kroas hent Kerguelen : conventions avec le SDEF, financement et maîtrise d'ouvrage déléguée

Le projet d'extension des réseaux aériens basse tension, éclairage public et télécommunication pour le nouveau lotissement communal de Kroas hent Kerguelen s'élève à 102 681,69 € H.T qui se répartissent comme suit :

- Basse tension : 55 908,64 € H.T
- Eclairage public : 26 687, 16 € H.T
- Téléphone : 20 085,89 € H.T

Le financement du SDEF (syndicat départemental d'électrification) s'élève à 61409,99 €, la part de la commune à 41271,70 €.

M. le Maire présente au conseil municipal les devis estimatifs et donne lecture des conventions financières et de maîtrise d'ouvrage unique à intervenir.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain B.T, E.P et France Telecom pour un montant de 102 681,69 € hors taxes.
- ACCEPTE le plan de financement proposé par le Maire.
- AUTORISE le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique pour les travaux de France Telecom et ses avenants.
- AUTORISE le Maire à signer la convention financière avec le SDEF pour la réalisation des travaux et ses avenants.
- AUTORISE le Maire à signer la convention avec Orange concernant les réseaux de télécommunications.
- DECIDE de réaliser ce programme d'opération avec l'échéancier suivant : démarrage des travaux juin 2014, fin des travaux juin 2016.

En mairie de Pouldergat le 23 juin 2014 ,

Le maire, Gaby Le Guellec.

La secrétaire, Andrée Hénaff

<i>Les conseillers municipaux</i>	
MESCAM Jean-Marc 1 ^{ier} adjoint	
HENAFF Andrée 2 ^{ième} adjointe	
MEYER Thomas 3 ^{ième} adjoint	
SIMON Marie-Louise	absente
CARNEC André	
CELTON Marie-Agnès	
GONIDEC Anthony	
GRIFFON Delphine	
GUICHAOUA Maxime	
KERVAREC Ronan	
LE BERRE Virginie	
LE MEUR Johann	
LUCAS Isabelle	
ORSINI Catherine	absente
LE BERRE Virginie	absente